

Challenge dorades 2022 -16ème Edition

CONCOURS OPEN OUVERT A TOUS



4 et 5 Juin 2022
PORT DE PORNICHET

DÉROULEMENT ET RÈGLEMENT DU 16ème CHALLENGE DORADES DE PORNICHET

Le 1er prix est d'une valeur de 300 €, le 2ème de 200 € et le 3ème de 100 €.

Attention : respectez la date limite d'inscription. Le bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant devra nous parvenir au plus tard le 15 mai 2022 inclus, cachet de la poste faisant foi. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Vendredi 3 juin 2022 :

- **16h30** : accueil des équipages au local de l'EL DORADO CLUB, face à la capitainerie.
Vérification des inscriptions.
Remise des tickets de retrait des pots de strouille (veillez à les avoir commandés sur le bulletin d'inscription).
- **18h00** : Réunion des capitaines dans le local du Club.
- **19h00** : Pot de l'amitié sur le port.

Samedi 4 juin 2022 :

- **06h30** : retrait de la strouille sur présentation des tickets.
- **07h30** : embarquement autorisé pour les équipages complets identifiés et stationnement des bateaux à l'entrée du port (VHF canal 72 et téléphones branchés).
- **08h00** : **top départ à la VHF des bateaux.**
- **Horaires du concours** : 09h30 à 15h00 (mise à l'eau de la strouille à 9h15).
- **16h00** : début de la **pesée** dans l'ordre d'arrivée, **se présenter avant 18h sous peine d'élimination.**
- **19h00** : proclamation des résultats de la 1ère manche.

Dimanche 5 juin 2022 :

- **06h30** : retrait de la strouille sur présentation des tickets.
- **07h30** : embarquement autorisé pour les équipages complets identifiés et stationnement des bateaux à l'entrée du port (VHF canal 72 et téléphones branchés).
- **08h00** : **top départ à la VHF des bateaux.**
- **Horaires de la compétition** : 09h30 à 14h00 (mise à l'eau de la strouille à 9h15)
- **15h00** : début de la **pesée** dans l'ordre d'arrivée, **se présenter avant 17h sous peine d'élimination**
- **18h00** : proclamation des résultats de la 2nde manche.
- **18h30** : proclamation des résultats du 16^{ème} « Challenge Dorades ».Remise des prix.
- **19h30** : Pot de l'amitié.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT:

Ce challenge est ouvert à tous.

Votre règlement ne sera encaissé qu'à l'issue de la compétition.

En cas d'annulation du concours celui ci vous sera intégralement restitué.

SÉCURITÉ :

L'organisateur ne peut être en aucun cas tenu pour responsable d'éventuelles infractions pénales ou administratives commises par un participant. Chaque participant à la manifestation s'engage à :

- Respecter la législation en vigueur ;
- Posséder à bord le matériel de sécurité conforme à la réglementation pour la catégorie de son navire ;
- Se conformer aux dispositions du présent règlement;
- Respecter les usagers de la mer y compris ceux qui ne participent pas à la compétition.

Le bateau doit être assuré.

Le canal VHF 72 (ou celui indiqué par les organisateurs) sera utilisé pour toute liaison. Les capitaines devront rester en veille sur ce canal qui sera utilisé par les organisateurs pour communiquer toutes les informations relatives au déroulement du challenge (signal de mise à l'eau de la strouille, signaux de début et de fin de concours, arrêt éventuel du concours, demande d'assistance.....)

ORGANISATION :

Tous les bateaux devront partir du port de Pornichet.

Au moins un membre de chaque équipage devra participer au briefing avant le départ (7h00).

C'est l'organisation qui donnera le départ.

ZONE DE PÊCHE :

Limitation de la zone de pêche : au dessus de 47° de latitude Nord (limite Sud de la carte marine du SHOM 7395S) et maxi 2°45 de longitude Ouest. Les zones de Houat et Hoëdic sont hors concours et dis qualifiantes ; une surveillance sera mise en place.

Sur décision du Bureau du Club, et en rapport avec les conditions météorologiques, une zone de repli pourra être utilisée avec un règlement spécifique.

Pêche interdite dans la zone des éoliennes.

PÊCHE :

Pêche au mouillage, amorçage autorisé.

Les montages ne doivent pas comporter plus de trois hameçons.

Chaque pêcheur ne peut avoir qu'une seule canne en action.

LES POISSONS PÊCHÉS :

Tous les sparidés de taille supérieure à 30 cm.

LA PESÉE :

A l'arrivée au port, chaque pêcheur ramène le poisson pêché pour la pesée avec sa fiche complétée, précisant le nombre de poissons.

PROPRIÉTÉ DES PRISES :

Après la pesée les pêcheurs emportent aussitôt leurs poissons.

Les poissons non enlevés seront distribués au profit de la SNSM.

CLASSEMENT :

Le classement est individuel et sera effectué au poids sur chacune des manches (départage au plus petit nombre de poisson en cas d'égalité)

Le classement du Challenge Dorades s'établira à l'addition des classements des deux manches.

La participation aux deux manches est obligatoire pour être classé au Challenge dorades.